

17/07/2017

APPEL À PROJET

CRÉATION D'UNE INSTALLATION ARTISTIQUE PÉRENNE DANS LE QUARTIER DE LA PADERNE À TOURNEFEUILLE

OBJET

La Ville de Tournefeuille souhaite faire un appel à projets pour la conception et la réalisation d'une installation artistique pérenne dans le quartier de la Paderne, permettant de transformer l'espace urbain grâce à la création artistique, d'habiller la place Léopold Sédar Senghor et de créer un cheminement dans le quartier, de la place au parc, du minéral au végétal.

Cette création pourra être portée par un artiste, et/ou un collectif, et/ou une autre structure. Il s'agit également de faire de cette installation un élément attractif pour les visiteurs, cette création étant destinée à terme à être intégrée à un parcours artistique contemporain autour de plusieurs œuvres permanentes proposées aux habitants de la ville et aux visiteurs extérieurs.

Une attention particulière sera portée à :

- l'originalité et la créativité dans les formes et les matériaux utilisés, ainsi que leur pérennité,
- la capacité de l'artiste ou du collectif à intégrer l'installation artistique dans l'espace urbain,
- la capacité à favoriser une participation citoyenne active à travers la prise en compte des habitants.

CONTEXTE

La réalisation de cette création artistique pérenne s'inscrit dans le cadre du projet Interreg « Routes singulières » soutenu par l'Union européenne (POCTEFA). Mené de 2016 à 2019 par la Ville de Tournefeuille avec les villes de Foix (Ariège), Barakaldo, Irun (Pays basque espagnol), Sant Just Desvern (Catalogne) et la Fondation Kreanta (Barcelone), ce projet se propose de créer un réseau transfrontalier de villes créatives, grâce à la mise en valeur du patrimoine et à la création contemporaine. Il vise notamment à créer dans certaines de ces villes, autour d'installations pérennes transformant l'espace public, un parcours artistique contemporain qui soutient l'économie créative et favorise le tourisme culturel, ces parcours devant faire l'objet d'une inscription dans les guides touristiques métropolitains ou régionaux.

OBJECTIFS

Ce projet artistique a pour objectifs :

- De transformer durablement l'espace urbain grâce à la sensibilité, la créativité et au regard apportés par un artiste sur le territoire
- De modifier ainsi le regard que les habitants portent sur l'art, leur ville, leur quartier
- De réaliser une installation artistique pérenne permettant à la fois : d'habiller la place Léopold Sédar Senghor, de créer un cheminement dans le quartier reliant la place au parc de la Paderne et le minéral au végétal
- De créer un élément distinctif et attractif pour les visiteurs extérieurs à la ville, destiné à être intégré à un parcours artistique contemporain autour de plusieurs œuvres permanentes proposées aux visiteurs.
- D'associer les habitants à la présence d'une installation artistique pérenne dans l'espace public qu'ils utilisent au quotidien.

CONDITIONS GENERALES

L'installation artistique pérenne

- Le projet « Routes singulières » portant sur la création d'installations permanentes transformant l'espace urbain pour en faire un élément attractif pour les visiteurs, l'installation créée devra être visible par les visiteurs.
- L'installation doit pouvoir résister au temps : il faut donc que l'artiste ou le collectif adapte le choix de ses matériaux de création, pour une durée de plusieurs années. Elle ne doit pas exiger de maintenance spécifique.
- Le choix des matériaux reste libre dans la mesure où il privilégie l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement et ne présentant aucun danger pour les publics.

La participation citoyenne

La participation des habitants dans la démarche créative de cette installation pérenne sera à prendre en compte. La mise en place pourra se faire avec le relais de la Maison de Quartier de la Paderne.

Conditions financières

Une enveloppe de 30 000 euros sera allouée par la Ville de Tournefeuille à l'artiste ou au collectif ou à la structure retenu(e). Elle comprend la rémunération des intervenants ainsi que tous les frais inhérents à la réalisation de l'installation : conception, acquisition et acheminement des matériaux nécessaires à la création, bureau d'étude, montage et installation, frais de déplacements, honoraires autres, animation et réalisation d'ateliers, etc....

Les intervenants pourront bénéficier du soutien logistique de l'Usine, Centre national des arts de la rue et de l'espace public (Tournefeuille / Toulouse Métropole), qui pourra mettre gracieusement à disposition une partie de sa halle de construction et certains équipements permettant aux participants d'assembler les pièces constituant l'installation, dans des conditions à définir avec l'Usine.

Calendrier

La conception, la réalisation et l'installation de l'œuvre auront lieu au cours de l'année 2018.

Afin d'en définir les modalités, l'action fera l'objet d'une convention entre l'artiste ou le collectif ou la structure retenu(e) et la Ville de Tournefeuille.

DOSSIER DE CANDIDATURE ET MODALITES DU CHOIX DE L'ARTISTE

Le dossier de candidature en français comportera :

- Une courte biographie de l'artiste ou du collectif
- Un dossier artistique actualisé (démarche artistique, visuels des œuvres significatives)
- Une note d'intention décrivant clairement :
 - le projet artistique pensé pour l'espace public concerné
 - les matériaux pressentis
 - les modalités de réalisation de l'installation
 - un calendrier prévisionnel de réalisation

- les propositions d'implication des habitants à la démarche artistique
- les caractéristiques de l'œuvre en matière d'entretien et de maintenance
- Une présentation permettant de visualiser la(les) proposition(s) dans l'espace cité (esquisse, plan, infographies, etc.)
- Un budget détaillé du projet

Les candidatures seront étudiées par un comité de sélection. Les artistes dont les dossiers auront été présélectionnés seront convoqués pour un entretien avant la sélection du dossier retenu. A l'occasion de cette audition, ils présenteront un dossier complet explicitant les choix et la démarche artistique, avec un descriptif plus détaillé permettant de visualiser la(les) proposition(s).

Les dossiers de candidature sont à adresser par voie postale uniquement **au plus tard le 10 octobre 2017** (cachet de la poste faisant foi), sous enveloppe portant la mention « Appel à projet – Installation artistique pérenne – à l'attention de Danielle Buys », à :

Mairie de Tournefeuille
Direction des affaires culturelles
Hôtel de Ville
31170 Tournefeuille

Les candidats seront avertis fin 2017.

Période prévisionnelle des entretiens avec les candidats présélectionnés : décembre 2017.

Le projet débutera au premier semestre 2018 et devra se terminer au plus tard à l'automne 2018.

Renseignements complémentaires :

05 62 13 60 08 ou tiphaine.thelot@mairie-tournefeuille.fr (à partir du 24 août)

Site internet : <http://www.routes-singulieres.eu/participez/>
